



**Philip Thibodeau, avocat**

Conseiller juridique senior - Réglementation et réclamations

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 598-3850

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : [philip.thibodeau@energir.com](mailto:philip.thibodeau@energir.com)

Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@energir.com](mailto:dossiers.reglementaires@energir.com)

**PAR SDE**

Le 16 avril 2021

M<sup>e</sup> Véronique Dubois

Secrétaire

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable (Étape C)**

**Notre dossier : 312-00833**

**Dossier Régie : R-4008-2017**

---

Chère consœur,

Nous vous communiquons ci-après les informations requises par la Régie dans sa lettre du 12 avril 2021 (A-0244) en vue des audiences qui se tiendront du 26 au 30 avril 2021.

Énergir présentera un panel composé des témoins suivants :

- Caroline Dallaire, directrice, Réglementation et tarification
- Catherine Simard, chef de service, Réglementation, tarification et GNR
- Anick Ratelle, chef de service, Commercialisation et intelligence technologique
- Marc-Antoine Bellavance, chef de service, prévision de la demande, intelligence de marché et analytique
- Vincent Regnault, directeur, Approvisionnement gazier et développement gaz renouvelables
- Raphaël Duquette, chef de service, Développement des gaz renouvelables
- Caroline Provencher, chef de service, Comptabilité financière et DaQ

Le panel effectuera une présentation d'environ 20 minutes portant sur l'Étape C.

Énergir demande à la Régie de lui réserver une période d'une (1) heure pour son argumentation.

- 2 -

Énergir se réserve le droit de contre-interroger les témoins des intervenants, et ce, en fonction du contenu et de la durée de leurs témoignages respectifs.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

*(s) Philip Thibodeau*

Philip Thibodeau  
PT/nv

p.j.